

TABLEAUX DU RENDEMENT ESG DE 2024

Les données sur le rendement des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) du présent document fournissent une vue d'ensemble du rendement non financier de Gildan. Elles doivent être lues en parallèle avec notre [Rapport ESG 2024](#) et notre [Base de déclaration](#), qui comprend des détails supplémentaires sur certaines données de rendement dans le présent document.

Notre objectif est de répondre aux besoins d'information de nos intervenants en fournissant des données ESG claires et utiles pour la prise de décisions. Veuillez noter ce qui suit :

- Les données ESG représentent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, ou l'état au 31 décembre 2024.
- Les données ESG déclarées dans les tableaux du rendement ESG reflètent tous les actifs que nous exploitons, sauf indication contraire. Le contrôle opérationnel est défini comme le pouvoir d'introduire et de mettre en œuvre des politiques d'opération. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont déclarées au moyen d'une approche de contrôle opérationnel définie conformément au protocole sur les GES du World Resources Institute et du World Business Council for Sustainable Development.
- Une liste de nos actifs se trouve dans notre [Rapport aux actionnaires de 2024](#). Les données financières sont déclarées en dollars américains.
- Les totaux peuvent ne pas totaliser 100 en raison de l'arrondissement.
- Les indicateurs présentés dans nos tableaux du rendement ESG reflètent à la fois les cadres de déclaration externes et les intérêts de nos intervenants. Lorsque nous avons ajouté de nouveaux indicateurs pour améliorer notre transparence, il n'était parfois pas raisonnable ou possible de calculer des points de données historiques. Nous avons noté dans les tableaux lorsque les données historiques d'un type directement comparable ne sont pas disponibles.
- Nous avons retenu les services d'une tierce partie pour mener un mandat d'assurance limitée sur certains indicateurs de rendement environnemental et social. Les indicateurs assurés sont identifiés par le symbole .
- Certaines données sur les investissements communautaires pour l'exercice 2024 ont été vérifiées de façon indépendante par LBG Canada (anciennement le London Benchmarking Group) au moyen du modèle du LBG, une norme mondiale reconnue pour la gestion, la mesure et la déclaration des investissements communautaires. Les indicateurs vérifiés sont identifiés par le symbole .

STRATÉGIE ESG DE NOUVELLE GÉNÉRATION : CIBLES ET IRC

Voici nos progrès par rapport à notre stratégie et à nos cibles ESG de nouvelle génération. Un certain nombre d'indicateurs de rendement clés (IRC) d'ESG ont fait l'objet d'une assurance indépendante, comme l'indique le tableau ci-dessous.

CIBLES ESG ET INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE	ODD
Réduire de 30 % le total des émissions de GES absolues de type 1 et 2 (en fonction du marché) d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2018, et réduire de 13,5 % les émissions de GES indirectes de type 3 d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019. ¹					
Total des émissions de GES absolues de type 1 et 2 (en fonction du marché) (t éq. CO ₂)	626 644 	525 068	671 244	DJSI 2.6.7	 
Variation en pourcentage des émissions de GES absolues de type 1 et 2 (en fonction du marché) (%), par rapport à l'année de référence 2018	-16,8 	-30,3	-10,9	DJSI 2.6.7	
Émissions de GES indirectes de type 3 (t éq. CO ₂)	2 245 056 	2 187 084	3 001 554	DJSI 2.2.3, GRI 305-3	
Variation en pourcentage des émissions de GES indirectes de type 3 par rapport à l'année de référence 2019 (%)	-11,3 	-13,6	18,6		
Réduction de l'intensité de la consommation d'eau de 20 % d'ici 2030 (comparativement à l'année de référence 2018)					
Intensité de la consommation d'eau (m³/kg)	0,06213 	0,06732	0,06775		
Variation en pourcentage de l'intensité de la consommation d'eau par rapport à l'année de référence 2018 (%)	-25,2 	-18,9	-18,4		
Approvisionnement exclusif en coton durable d'ici 2025					
Pourcentage de l'approvisionnement en coton durable (%)	77,3 	35,7	21,7		 
Total des déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement réduit à zéro d'ici 2027					
Total des déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement (tm)	903 	945	2 415		
Total des déchets recyclés et réutilisés (tm) ²	98 514 	74 879	68 089	DJSI 2.4.1	
Approvisionnement de 30 % en polyester recyclé ou en fibres ou fils de rechange d'ici 2027					
Pourcentage de l'approvisionnement en polyester recyclé ou d'autres genres de fibres et de fils (%)	18,9 	9,2	1,6		
Utilisation de garnitures et emballages recyclés et durables à 75 % d'ici 2027					
Pourcentage des garnitures et emballages recyclés ou durables (propres aux UGS de vêtements) (%)	60,0 	46,6	14,2		
Atteindre la parité hommes-femmes au sein du groupe collectif d'employés représentant les postes de directeur et de niveau supérieur d'ici 2027					
Pourcentage de femmes composant le groupe collectif d'employés représentant les postes de niveau directeur et de niveau supérieur (%)	32,3 	34,3	30	DJSI 3.1.4, GRI 405-1	
Obtention de la certification ISO 45001 dans toutes les installations gérées par la Société d'ici 2028					
Certification ISO 45001 (%)	15	8	0		
Augmentation progressive des dépenses pour affecter 1 % des gains avant impôt aux initiatives d'investissement communautaire d'ici 2026					
Répartition des investissements communautaires par rapport au résultat avant impôts (%)	0,47 	0,4 	0,2		
Total des dons en espèces et en matériel (M\$)	2,8 	1,9 	1,1		

¹ Selon la Science Based Targets initiative (SBTi), la limite cible comprend les émissions liées au sol et les absorptions des matières premières de la bioénergie.
² Gildan a commencé à suivre les programmes de réutilisation en 2023 et a intégré ces données à l'indicateur déclaré précédemment sous le nom de « Total des déchets de fabrication recyclés ». En conséquence, l'indicateur combiné est maintenant classé dans la catégorie « Total des déchets recyclés et réutilisés ».

ENVIRONNEMENT

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
ÉMISSIONS				
Total des émissions de GES absolues de type 1 et 2 (en fonction du marché) (t éq. CO ₂)	626 644	525 068	671 244	DJSI 2.6.7
Variation en pourcentage du total des émissions de GES absolues de type 1 et 2 (en fonction du marché) par rapport à l'année de référence 2018 (%)	-16,8	-30,3	-10,9	DJSI 2.6.7
Émissions de GES indirectes de type 3 (t éq. CO ₂)	2 245 056	2 187 084	3 001 554	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
Variation en pourcentage des émissions de GES indirectes de type 3 par rapport à l'année de référence 2019 (%)	-11,3	-13,6	18,6	
Intensité des émissions de GES (type 1 et 2) (en fonction du marché)				
Rapport d'intensité des émissions de GES pour l'organisation (t éq. CO ₂ /kg de production totale)	0,00230	0,00205	0,00229	GRI 305-4
Mesure propre à l'organisation : production totale (kg)	272 200 216	255 945 796	292 777 926	GRI 305-4
Variation en pourcentage de l'intensité des émissions par rapport à l'année de référence 2018 (%)	-19,0	-27,8	-19,3	GRI 305-4
Réduction des émissions de GES				
Réduction des émissions de GES depuis 2018 (t éq. CO ₂)	-126 712	-228 288	-82 112	
Émissions de GES directes de type 1				
Émissions brutes de GES directes (type 1) (t éq. CO ₂)	126 920	102 244	120 838	DJSI 2.2.1, GRI 305-1
Émissions d'équivalent CO ₂ biogénique (t éq. CO ₂) ³	221 570	230 485	240 670	GRI 305-1
Émissions de GES directes de type 1 par processus				
Centre de distribution (t éq. CO ₂)	949	1 017	1 874	GRI 305-1
Bas nylon (t éq. CO ₂)	8 070	5 920	14 281	GRI 305-1
Textile (t éq. CO ₂)	59 331	57 607	62 731	GRI 305-1
Fils (t éq. CO ₂)	475	588	1 463	GRI 305-1
Couture (t éq. CO ₂)	3 676	4 256	5 507	GRI 305-1
Coloration des vêtements (t éq. CO ₂)	3 235	3 376	12 216	GRI 305-1
Fabrication intégrée (textile et couture) (t éq. CO ₂)	49 934	28 241	21 265	GRI 305-1
Autre (t éq. CO ₂)	1 251	1 240	1 502	GRI 305-1

³ Le calcul tient compte des émissions biogéniques du processus de biomasse.

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Émissions de GES directes de type 1 par pays				
Australie (t éq. CO ₂)	28,16	0	Non disponible	GRI 305-1
Bangladesh (t éq. CO ₂)	50 703	28 544	21 658	GRI 305-1
Barbade (t éq. CO ₂)	16,16	36	33	GRI 305-1
Canada (t éq. CO ₂)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	GRI 305-1
Chine (t éq. CO ₂)	Fermé ⁴	Non disponible	Non disponible	GRI 305-1
République dominicaine (t éq. CO ₂)	14 244	21 239	17 387	GRI 305-1
Honduras (t éq. CO ₂)	58 673	48 455	75 620	GRI 305-1
Nicaragua (t éq. CO ₂)	1 994	2 541	3 268	GRI 305-1
États-Unis (t éq. CO ₂)	1 262	1 428	2 873	GRI 305-1
Émissions de GES directes de type 1 par source				
Émissions directes – combustion fixe (t éq. CO ₂)	119 856	93 056	109 330	GRI 305-1
Émissions fugitives des frigorigènes (t éq. CO ₂)	3 571	5 668	7 997	GRI 305-1
Émissions directes – combustion mobile (t éq. CO ₂)	3 493	3 520	3 511	GRI 305-1
Émissions de GES indirectes liées à l'électricité (type 2)				
Émissions brutes de GES indirectes (type 2) (t éq. CO ₂), méthode fondée sur le marché	499 723 	422 824	550 406	DJSI 2.2.2, GRI 305-2
Émissions brutes de GES indirectes (type 2) (t éq. CO ₂), méthode fondée sur l'emplacement	303 465 	299 081	360 222	DJSI 2.2.2, GRI 305-2
Émissions de type 2 par processus (méthode axée sur le marché)				
Centre de distribution (t éq. CO ₂)	8 082	6 760	8 428	GRI 305-2
Bas nylon (t éq. CO ₂)	60 745	34 356	49 540	GRI 305-2
Textile (t éq. CO ₂)	195 459	156 657	217 275	GRI 305-2
Fils (t éq. CO ₂)	168 951	187 077	217 607	GRI 305-2
Couture (t éq. CO ₂)	12 722	12 527	15 194	GRI 305-2
Coloration des vêtements (t éq. CO ₂)	14 311	6 461	16 375	GRI 305-2
Fabrication intégrée (textile et couture) (t éq. CO ₂)	19 957	6 272	5 770	GRI 305-2

⁴ En 2024, nous avons fermé notre bureau administratif à Shanghai.

ENVIRONNEMENT (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Autre (t éq. CO ₂)	19 496	12 715	20 218	GRI 305-2
Émissions de type 2 par pays (méthode axée sur le marché)				
Australie (t éq. CO ₂)	27,04	29	Non disponible	GRI 305-2
Bangladesh (t éq. CO ₂)	21 719	7 771	7 156	GRI 305-2
Barbade (t éq. CO ₂)	900,06	816	727	GRI 305-2
Canada (t éq. CO ₂)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	GRI 305-2
Chine (t éq. CO ₂)	Fermé ⁵	6	19	GRI 305-2
République dominicaine (t éq. CO ₂)	22 164	21 772	27 389	GRI 305-2
Honduras (t éq. CO ₂)	277 853	196 953	288 351	GRI 305-2
Nicaragua (t éq. CO ₂)	4 469	4 564	5 124	GRI 305-2
États-Unis (t éq. CO ₂)	172 593	190 913	221 641	GRI 305-2
Autres émissions de GES indirectes (type 3)				
Émissions de GES indirectes (type 3) (t éq. CO ₂)	2 245 056 	2 187 084	3 001 554	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
1. Biens et services achetés	1 739 057	1 670 877	2 295 500	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
2. Biens d'équipement	39 663	40 705	53 070	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
3. Activités liées aux combustibles et à l'énergie	147 613	165 318	199 171	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
4. Transport et distribution en amont	119 249	123 866	218 565	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
5. Déchets générés dans les opérations	10 242	11 087	11 760	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
6. Voyages d'affaires	3 334	2 957	1 165	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
7. Déplacements quotidiens des employés	78 584	68 732	93 902	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
8. Actifs loués en amont	Ne s'applique pas à Gildan	Ne s'applique pas à Gildan ⁶	Ne s'applique pas à Gildan ⁶	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
9. Transport et distribution en aval	25 136	27 105	28 841	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
10. Transformation des produits vendus	Ne s'applique pas à Gildan	Ne s'applique pas à Gildan ⁶	Ne s'applique pas à Gildan ⁶	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
11. Utilisation de produits vendus	Ne s'applique pas à Gildan	Ne s'applique pas à Gildan ⁶	Ne s'applique pas à Gildan ⁶	DJSI 2.2.3, GRI 305-3

⁵ En 2024, nous avons fermé notre bureau administratif à Shanghai.

⁶ En 2022 et en 2023, nous avons déclaré à tort que ces données n'étaient pas disponibles au lieu d'indiquer qu'elles ne s'appliquaient pas à Gildan.

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
12. Fin de vie des produits vendus	82 178	76 437	99 579	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
13. Actifs loués en aval	Ne s'applique pas à Gildan	Ne s'applique pas à Gildan ⁷	Ne s'applique pas à Gildan ⁷	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
14. Franchises	Ne s'applique pas à Gildan	Ne s'applique pas à Gildan ⁷	Ne s'applique pas à Gildan ⁷	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
15. Placements	Ne s'applique pas à Gildan	Ne s'applique pas à Gildan ⁷	Ne s'applique pas à Gildan ⁷	DJSI 2.2.3, GRI 305-3
Émissions atmosphériques				
Oxyde d'azote (NO X) (t)	800	502	349	GRI 305-7
Dioxyde de soufre (SO ₂) (t)	438	386	416	GRI 305-7
ÉNERGIE				
Consommation d'énergie				
Consommation totale d'énergie au sein de l'organisation (GJ)	7 862 018 	7 575 584	8 548 246	GRI 302-1
Consommation totale de carburant provenant de sources non renouvelables (GJ) au sein de l'organisation	1 894 099	1 458 777	1 773 590	GRI 302-1
Consommation totale de carburant au sein de l'organisation provenant de l'incinération de sous-produits résiduels avec récupération d'énergie (GJ) au sein de l'organisation ⁸	2 492 207	2 592 476	2 707 036	GRI 302-1
Consommation totale d'électricité provenant de sources non renouvelables (GJ)	3 456 810	3 505 509	4 050 621	GRI 302-1
Consommation totale d'électricité provenant de sources renouvelables (GJ) ⁹	18 902	18 823	17 000	GRI 302-1
Consommation totale d'énergie non renouvelable (GJ)	5 350 908 	4 964 286	5 824 211	DJSI 2.3.1
Consommation totale d'énergie renouvelable et de remplacement (GJ)	2 511 110 	2 611 298	2 724 036	DJSI 2.3.1
Pourcentage d'énergie renouvelable et de remplacement consommée (%) ¹⁰	32	34	32	
Consommation d'énergie à l'extérieur de l'organisation (GJ)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	GRI 302-2
Total d'électricité, de chauffage, de climatisation et de vapeur vendu (GJ)	0	0	0	GRI 302-1
Vapeur autogénérée et consommée (GJ)	2 492 207	2 592 476	2 707 036	GRI 302-1
Coûts totaux de la consommation d'énergie (M\$)	130	122	146	
Consommation d'énergie par pays				
Australie (GJ)	556	161	Non disponible	GRI 302-1

⁷ En 2022 et en 2023, nous avons déclaré à tort que ces données n'étaient pas disponibles au lieu d'indiquer qu'elles ne s'appliquaient pas à Gildan.

⁸ Ce titre a été modifié par rapport à ce qui avait été déclaré en 2022. Les sous-produits résiduels représentent différentes matières incinérées dans nos installations de biomasse et sont considérés comme ayant moins de répercussions environnementales que les combustibles fossiles classiques.

⁹ Achat d'énergie solaire au Honduras et au Nicaragua

¹⁰ L'énergie de remplacement comprend l'énergie à base de biomasse.

ENVIRONNEMENT (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Bangladesh (GJ)	1 001 309	543 344	448 322	GRI 302-1
Barbade (GJ)	5 478	5 278	4 760	GRI 302-1
Canada (GJ)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	GRI 302-1
Chine (GJ)	Fermé ¹¹	34	110	GRI 302-1
République dominicaine (GJ)	1 110 209	1 058 527	1 047 879	GRI 302-1
Honduras (GJ)	3 453 524	3 501 792	4 178 747	GRI 302-1
Nicaragua (GJ)	101 605	94 637	105 040	GRI 302-1
États-Unis (GJ)	2 189 337	2 371 812	2 763 388	GRI 302-1
Consommation d'énergie par source				
Électricité (GJ)	3 475 712	3 524 332	4 067 621	GRI 302-1
Propane (GJ)	179 406	160 715	223 682	GRI 302-1
Mazout (combustible de soute) (GJ)	753 157	683 998	755 586	GRI 302-1
Diesel (GJ)	394 282	228 515	134 655	GRI 302-1
Gaz naturel (GJ)	566 442	384 197	657 898	GRI 302-1
Biomasse (GJ)	2 492 207	2 592 476	2 707 036	GRI 302-1
GNC (GJ)	811	1 352	1 769	GRI 302-1
Consommation d'énergie par processus				
Centre de distribution (GJ)	76 301	77 396	94 155	GRI 302-1
Bas nylon (GJ)	426 392	346 317	398 135	GRI 302-1
Textile (GJ)	3 755 801	3 852 453	4 377 445	GRI 302-1
Fil (GJ)	2 129 196	2 309 144	2 685 859	GRI 302-1
Couture (GJ)	194 854	196 513	238 827	GRI 302-1
Teinture des vêtements (GJ)	225 803	195 215	221 599	GRI 302-1
Fabrication intégrée (textile et couture) (GJ)	980 103	530 237	433 745	GRI 302-1
Autre (GJ)	73 568	68 308	98 481	GRI 302-1

¹¹ En 2024, nous avons fermé notre bureau administratif à Shanghai.

ENVIRONNEMENT (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Intensité énergétique				
Énergie directe absolue (GJ)	4 386 306	4 051 252	4 480 626	
Énergie indirecte absolue (GJ)	3 475 712	3 524 332	4 067 621	
Intensité énergétique totale (GJ/kg)	0,02888	0,0296	0,0292	GRI 302-3
Mesure propre à l'organisation : production totale des usines de textile et de bas nylon (kg)	272 200 216	255 945 796	292 777 926	
Pourcentage de la variation de l'intensité (par rapport à l'année de référence 2018) (%)	-17,7	-15,7	-16,8	
Intensité énergétique par pays				
Australie (GJ/kg)	0	0	Non disponible	GRI 302-3
Bangladesh (GJ/kg)	0,0037	0,0021	0,0015	GRI 302-3
Barbade (GJ/kg)	0	0	0	GRI 302-3
Canada (GJ/kg)	0	0	0	GRI 302-3
Chine (GJ/kg)	Fermé ¹²	Non disponible	Non disponible	GRI 302-3
République dominicaine (GJ/kg)	0,0041	0,0041	0,0036	GRI 302-3
Honduras (GJ/kg)	0,0127	0,0137	0,0143	GRI 302-3
Nicaragua (GJ/kg)	0,0004	0,0004	0,0004	GRI 302-3
États-Unis (GJ/kg)	0,008	0,0093	0,0094	GRI 302-3
Intensité énergétique par source				
Électricité (GJ/kg)	0,0128	0,0138	0,0139	GRI 302-3
Propane (GJ/kg)	0,0007	0,0006	0,0008	GRI 302-3
Mazout (combustible de soute) (GJ/kg)	0,0028	0,0027	0,0026	GRI 302-3
Diesel (GJ/kg)	0,0014	0,0009	0,0005	GRI 302-3
Gaz naturel (GJ/kg)	0,0021	0,0015	0,0023	GRI 302-3
Biomasse (GJ/kg)	0,0092	0,0101	0,0093	GRI 302-3
GNC (GJ/kg)	0	8	0	GRI 302-3

¹² En 2024, nous avons fermé notre bureau administratif à Shanghai.

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Intensité énergétique par procédé				
Centre de distribution (GJ/kg)	0,0003	0,0003	0,0003	GRI 302-3
Bas nylon (GJ/kg)	0,0016	0,0014	0,0014	GRI 302-3
Textile (GJ/kg)	0,0138	0,0151	0,015	GRI 302-3
Fil (GJ/kg)	0,0078	0,009	0,0092	GRI 302-3
Couture (GJ/kg)	0,0007	0,0008	0,0008	GRI 302-3
Teinture des vêtements (GJ/kg)	0,0008	0,0008	0,0008	GRI 302-3
Fabrication intégrée (textile et couture) (GJ/kg)	0,0036	0,0021	0,0015	GRI 302-3
Autre (GJ/kg)	0,0003	0,0003	0,0003	GRI 302-3
EAU				
Rejets d’eau				
Total des rejets d'eau (ML)	15 810	16 264	18 772	DJSI 2.5.1, GRI 303-4
Total des rejets d'eau des régions soumises à un stress hydrique (ML)	2 151	1 582	Non disponible	GRI 303-4
Rejets d’eau par destination				
Eau de surface (traitement sur place) (ML)	14 992	15 371	17 827	GRI 303-4
Destinations tierces (traitement hors site) (ML)	818	893	944	GRI 303-4
Nombre d’incidents de non-conformité par rapport aux limites de rejet dans les installations gérées par Gildan	0	0	0	GRI 303-4
Installations Gildan en conformité avec les permis de rejet d’eaux usées ou les obligations contractuelles (%)	100	100	100	
Produits chimiques dangereux à rejet nul (PCDRN) liés à la déclaration des eaux usées				
Installations de fabrication de textile ayant déclaré des effluents d’eaux usées PCDRN (%)	100	100	100	
Prélèvement d’eau par source				
Prélèvement total d’eau (ML)	16 911	17 230	19 835	DJSI 2.5.1, GRI 303-3
Prélèvement total d’eau dans toutes les régions soumises à un stress hydrique (ML)	2 527	1 889	0	DJSI 2.5.1, GRI 303-3
Eaux souterraines (ML) (eaux souterraines douces)	15 996	16 243	18 892	DJSI 2.5.1, GRI 303-3
Eau douce (ML)	15 996	16 243	18 892	DJSI 2.5.1, GRI 303-3
Autre eau (ML)	0	0	0	DJSI 2.5.1, GRI 303-3

ENVIRONNEMENT (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Eau de tiers (ML)	915	988	943	DJSI 2.5.1, GRI 303-3
Eau douce (ML)	915	988	943	DJSI 2.5.1, GRI 303-3
Autre eau (ML)	0	0	0	DJSI 2.5.1, GRI 303-3
Prélèvement d'eau par processus				
Centre de distribution (ML)	30	28	Non disponible	GRI 303-3
Bas nylon (ML)	995	779	Non disponible	GRI 303-3
Textile (ML)	11 497	12 663	Non disponible	GRI 303-3
Fil (ML)	865	946	Non disponible	GRI 303-3
Couture (ML)	261	281	Non disponible	GRI 303-3
Coloration des vêtements (ML)	613	518	Non disponible	GRI 303-3
Fabrication intégrée (textile et couture) (ML)	2 480	1 889	Non disponible	GRI 303-3
Autre (ML)	170	125	Non disponible	GRI 303-3
Intensité de la consommation d'eau				
Prélèvement d'eau total (m³)	16 911 368	17 230 746	19 834 845	
Intensité de la consommation d'eau (m³/kg)	0,06213	0,06732	0,06775	
Variation en pourcentage de l'intensité de la consommation d'eau par rapport à l'année de référence 2018 (%)	-25,2	-18,9	-18,4	
Consommation d'eau				
Consommation totale d'eau de toutes les régions (ML)	1 102	967	1 063	GRI 303-5
Consommation totale d'eau des régions soumises à un stress hydrique (ML)	377	307	0	GRI 303-5
Exposition des fournisseurs aux risques liés à l'eau				
Pourcentage de coton acheté provenant de régions soumises à un stress hydrique (%)	27	43	Non disponible	DJSI 2.5.2
DÉCHETS				
Total des déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement (tm)	903	945	2 415	
Réduction par rapport à l'année de référence (2021) (%) (propre aux déchets de fabrication uniquement)	-66	-65	-10,4	
Déchets de fabrication recyclés (tm)	58 873	80 382	77 328	
Total des déchets éliminés (tm)	10 533	10 192	11 261	
Total des déchets recyclés (tm)	68 231	74 879	68 089	

ENVIRONNEMENT (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Total des déchets réutilisés (tm)	30 284	0	0	
Total des déchets recyclés et réutilisés (tm) ¹³	98 514 	74 879	68 089	
Part des déchets envoyés aux sites d'enfouissement (%)	4	6,2	9,7	
Intensité annuelle totale de la génération des déchets (kg par kg de production)	0,4006	0,332	0,273	
Total des déchets produits (tm)	109 047	85 071	80 001	GRI 306-3
Catégorie 1 : non dangereux (tm)	108 183	84 001	79 240	GRI 306-3
Catégorie 2 : dangereux (tm)	864	1 069	761	GRI 306-3
Déchets de fabrication produits (tm)	98 533	80 382	77 328	GRI 306-3
Catégorie 3 : déchets de fabrication – non dangereux (tm) ¹⁴	97 716	79 356	76 589	GRI 306-3
Catégorie 4 : déchets de fabrication – dangereux (tm) ¹⁵	817	1 027	739	GRI 306-3
Déchets détournés de l'élimination				GRI 306-4
Catégorie 1 : non dangereux (tm)	98 299	74 755	67 979	GRI 306-4
Catégorie 2 : dangereux (tm)	215	124	110	GRI 306-4
Catégorie 3 : déchets de fabrication – non dangereux (tm)	88 942	71 209	65 963	GRI 306-4
Catégorie 4 : déchets de fabrication – dangereux (tm)	214,96	122	109	GRI 306-4
Déchets destinés à l'élimination				GRI 306-5
Catégorie 1 : non dangereux (tm)	9 884	9 246	11 261	GRI 306-5
Catégorie 2 : dangereux (tm)	649	946	651	GRI 306-5
Catégorie 3 : déchets de fabrication – non dangereux (tm)	8 775	8 146	10 626	GRI 306-5
Catégorie 4 : déchets de fabrication – dangereux (tm)	602,26	905	630	GRI 306-5
Déchets détournés de l'élimination par option de récupération				
Catégorie 1 : déchets non dangereux (tm)	98 299	74 755	67 979	GRI 306-4
Préparation en vue de la réutilisation – sur place (tm)	30 284	Non disponible	Non disponible	GRI 306-4
Recyclage – hors site (tm)	68 016	74 755	67 979	GRI 306-4

¹³ En 2024, nous avons entrepris un suivi distinct des mesures de réutilisation dans tous les sites de fabrication. L'indicateur combiné « Total des déchets recyclés et réutilisés » est maintenant présenté comme deux mesures distinctes : « Total des déchets recyclés » et « Total des déchets réutilisés ». En conséquence, les chiffres sous « Recyclage » ne peuvent être comparés directement à ceux de 2022 et de 2023. Pour une mesure comparable, se reporter à l'indicateur « Total des déchets recyclés et réutilisés ».

¹⁴ La catégorie 3 est une sous-catégorie de la catégorie 1 (non dangereux).

¹⁵ La catégorie 4 est une sous-catégorie de la catégorie 2 (dangereux).

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Autres opérations de reprise	0	0	0	GRI 306-4
Catégorie 2 : déchets dangereux – hors site (tm)	215	124	110	GRI 306-4
Préparation en vue de la réutilisation (tm)	0	Non disponible	0	GRI 306-4
Recyclage (tm)	215	124	110	GRI 306-4
Autres opérations de reprise	0	0	0	GRI 306-4
Déchets destinés à l'élimination par opération d'élimination				
Catégorie 1 : déchets non dangereux – sur place (tm)	5 058	3 958	3 531	GRI 306-5
Incinération (avec récupération d'énergie) (tm)	5 058	3 958	3 531	GRI 306-5
Incinération (sans récupération d'énergie) (tm)	0	0	0	GRI 306-5
Enfouissement (tm)	0	0	0	GRI 306-5
Autres options d'élimination (tm)	0	0	0	GRI 306-5
Catégorie 1 : déchets non dangereux – hors site (tm)	4 826	5 288	7 730	GRI 306-5
Incinération (avec récupération d'énergie) (tm)	0	0	0	GRI 306-5
Incinération (sans récupération d'énergie) (tm)	438	4	3	GRI 306-5
Enfouissement (tm)	4 388	5 284	7 728	GRI 306-5
Autres options d'élimination (tm)	0	0	0	GRI 306-5
Catégorie 2 : déchets dangereux – hors site (tm)	649	946	651	GRI 306-5
Incinération (avec récupération d'énergie) (tm)	0	0	0	GRI 306-5
Incinération (sans récupération d'énergie) (tm)	648	945	651	GRI 306-5
Enfouissement (tm)	0,12	0,22	0,12	GRI 306-5
Autres options d'élimination (tm)	0	0	0	GRI 306-5
Déchets avant et après la production				
Quantité de déchets avant la production (tm)	45 847	41 081	Non disponible	
Quantité de déchets produits après la production et avant la consommation (tm)	64	106	Non disponible	
Quantité de textiles détruits (tm) ¹⁶	1 155	758	Non disponible	

¹⁶ Ce total comprend les déchets produits après la production et avant la consommation.

ENVIRONNEMENT (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Vente d’articles de qualité inférieure (tm) ¹⁷	6 442	7 650	6 223	
BIODIVERSITÉ				
Espèces menacées figurant sur la Liste rouge mondiale de l’UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des régions touchées par les activités de l’entreprise				
Espèces menacées identifiées lors des évaluations du système Biotop	0	0	0	GRI 304-4
Honduras (nbre)	0	0	0	GRI 304-4
République dominicaine (nbre)	0	0	0	GRI 304-4
Espèces d’oiseaux les moins préoccupantes déclarées ¹⁸				
Honduras (nbre)	46	37	37	GRI 304-4
République dominicaine (nbre)	65	60 ¹⁹	58	GRI 304-4
Sites utilisés pour les activités opérationnelles (nbre)	2	2	2	
Évaluations de l’impact sur la biodiversité menées sur les sites opérationnels (nbre)	2	2	2	
Sites évalués à proximité de la biodiversité critique (nbre)	0	0	0	
Sites évalués qui ont un plan de gestion de la biodiversité (nbre)	0	0	0	
CONFORMITÉ				
Violations à des obligations juridiques ou des règlements environnementaux (nbre)	0	0	0	
Amendes/Pénalités liées à ce qui précède (M\$)	0	0	0	
Passif environnemental accumulé à la fin de l’exercice (M\$)	0	0	0	
Nombre d’audits environnementaux effectués dans les installations gérées par Gildan	16	20	17	
Nombre de cas de non-conformité constatés au cours des audits environnementaux	65	134	91	
Installations gérées par Gildan qui ont terminé l’évaluation du module environnemental des installations Higg de Cascale (nbre)	17	16	11	SASB CG-AA-430a.2
Sous-traitants ayant terminé l’évaluation du module environnemental des installations Higg (%)	62	52	50	SASB CG-AA-430a.2

¹⁷ Les articles de qualité inférieure sont des articles de vente au détail légèrement imparfaits vendus et détournés des sites d’enfouissement, évitant ainsi leur destruction. Les valeurs sont approximatives en fonction du poids moyen des produits vendus.

¹⁸ Les valeurs déclarées dans le rapport ESG 2022 reflètent les études menées au début de 2023 et ont été répétées dans la colonne 2023 pour refléter le travail effectué au cours de la même année.

¹⁹ Cette donnée a été incorrectement indiquée comme étant 58 dans le Rapport ESG 2023 de Gildan.

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
MATÉRIAUX				
Emballages en fibre de bois/papier				
Poids total des emballages en fibre de bois/papier (tm)	26 101	29 603	Non disponible ²⁰	DJSI 2.3.6
Poids total des emballages à contenu recyclé ou certifié (tm)	19 997	22 290	Non disponible ¹⁸	DJSI 2.3.6
Pourcentage d'emballages en fibre de bois ou de papier dont le contenu est recyclé ou certifié (%)	77	75	Non disponible ²¹	DJSI 2.3.6
Emballages en plastique ²²				
Poids total de tous les emballages en plastique (tm)	2 544	1 469	Non disponible ²¹	DJSI 2.3.7
Poids total des emballages en plastique à contenu recyclé (tm)	693	175	Non disponible ²¹	DJSI 2.3.7
Pourcentage d'emballages en plastique dont le contenu est recyclé ou certifié (%)	27	12	Non disponible ²¹	DJSI 2.3.7
Intrants en fibres ²³				
Coton	81	80	80	
Polyester	19	20	20	
Matières premières avec vérification par un tiers (% du poids total)				
Approvisionnement en fibres ou fils en polyester recyclé ou de remplacement (%)	18,9 	9,2	1,6	
Approvisionnement en coton durable (%) ²⁴	77,3 	35,7	21,7	
Pourcentage des ventes nettes des produits certifiés STANDARD 100 d'OEKO-TEX ^{MD}	90	90	80	
REPREVE ^{MC} (%)	<1	<1	<1	
Emballages et garnitures écologiques				
Garnitures et emballages recyclés ou durables (propres aux UGS de vêtements) (%)	60,0 	46,6	14,2	

²⁰ Nous avons apporté des améliorations à notre méthode de déclaration en 2023 afin qu'elle soit plus complète et plus exacte. En conséquence, les données historiques ne sont plus comparables et n'ont pas été incluses dans ce tableau.

²¹ Nous avons apporté des améliorations à notre méthode de déclaration en 2023 afin qu'elle soit plus complète et plus exacte. En conséquence, les données historiques ne sont plus comparables et n'ont pas été incluses dans ce tableau.

²² Reflète les emballages dans le cadre des activités en Amérique centrale et au Bangladesh.

²³ Les intrants en fibres comprennent le poids des fibres de coton et de polyester achetées et filées dans nos installations de filature, ainsi que les fibres contenues dans nos fils et produits obtenus. Les autres types de fibres synthétiques incluses dans les fils ou les produits obtenus représentent moins de 1 % de notre consommation totale de fibres et ne sont pas inclus dans cet indicateur.

²⁴ Nous considérons comme durables les types de coton suivants : le coton durable fourni par des programmes vérifiés par un tiers qui soutiennent les améliorations ou les résultats en matière de durabilité environnementale ou sociale. Le coton durable issu de programmes vérifiés par un tiers comprend, par exemple, le coton américain vérifié (USCTP), le coton Better Cotton (anciennement BCI), le coton biologique, le coton recyclé ou régénératif, et le coton équitable.

VOLET SOCIAL

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
FOURNISSEURS LOCAUX				
Total de fournisseurs locaux par pays (nbre)	2 667	2 796	2 858	
Bangladesh (nbre)	454	34	264	
Canada (nbre)	256	269	251	
République dominicaine (nbre)	355	378	530	
Honduras (nbre)	612	647	693	
Nicaragua (nbre)	318	312	360	
États-Unis (nbre)	672	1 156	760	
Fournisseurs locaux (total mondial) (M\$)	1 286	1 598	1 322	GRI 204-1
SANTÉ ET SÉCURITÉ				
Soins médicaux				
Consultations médicales dans des cliniques sur place à l'échelle mondiale (nbre)	258 780	232 966	277 806	
Vaccins administrés (nbre)	13 694	16 688	23 633	
Coût des médicaments, des vitamines et des vaccins à l'échelle mondiale (M\$)	1,4	1,4	2,3	
Médecins membres du personnel à l'échelle mondiale (nbre)	65	60	74	
Infirmières membres du personnel à l'échelle mondiale (nbre)	91	92	105	
Statistiques sur la sécurité				
Heures de formation sur les politiques et les procédures de santé et de sécurité au travail (SST) (nbre)	163 561	127 765	142 612	
Audits de la santé et de la sécurité effectués par Gildan (nbre)	12	9	14	
Décès liés au travail parmi les employés (nbre)	0 ☒	0	0	DJSI 3.5.3, GRI 403-9
Décès liés au travail – pour certains sous-traitants au Bangladesh (nbre)	0 ☒	0	0	DJSI 3.5.3
Décès attribuables à des problèmes de santé liés au travail – employés (nbre)	0	0	Non disponible	GRI 403-10
Blessures liées au travail à conséquences graves (à l'exception des décès) (nbre)	1	1	Non disponible	GRI 403-9
Taux de blessures liées au travail pour les employés (basé sur 200 000 heures)	0,34	0,23	0,24	GRI 403-9
Taux de gravité pour les employés (basé sur 200 000 heures) (GRAV)	2,31	2,17	3,00	

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Taux de blessures avec arrêt de travail pour les employés (cas par 200 000 heures travaillées)	0,12	0,10	0,11	DJSI 3.5.4
Taux d'incidents entraînant un arrêt de travail parmi les sous-traitants – pour certains sous-traitants au Bangladesh (cas par 200 000 heures travaillées)	0,48	0,34	0,06 ²⁵	DJSI 3.5.5
Couverture des données pour le taux d'incidents entraînant un arrêt de travail – employés (%)	100	100	100	
Travailleurs visés par la SST				
Installations dotées d'un comité mixte de santé et de sécurité au travail (%)	91	90	90	
Pourcentage d'employés à l'échelle mondiale représentés par un comité de santé et de sécurité officiel (%)	99	97	99	GRI 403-8
Participation aux programmes de santé				
Établissements dotés d'un programme de santé du dos et des épaules (nbre)	7	3	2	
Employés participant au programme de santé du dos et des épaules (nbre)	705	728	240	
Bangladesh				
Employés participant aux campagnes de santé (nbre)	4 155	5 700	5 400	
Couverture du programme de formation sur la sécurité des sous-traitants (%)	100	100	100	
Honduras				
Employés de couture participant au programme de leadership authentique (nbre)	57	64	26	
Employés cadres participant au programme Sept perspectives sur le leadership en matière de sécurité (nbre)	60	17	9	
Nicaragua				
Employés de couture participant au programme de leadership authentique (nbre)	83	0	0	
Employés cadres participant au programme Sept perspectives sur le leadership en matière de sécurité (nbre)	160	43	49	
États-Unis				
Nombre d'employés qui ont participé à des programmes de sensibilisation à la sécurité (nbre)	1 776	1 843	2 100	
Nombre de participants aux programmes de mieux-être sur place	357	964	537	
CONFORMITÉ SOCIALE ET NORMES DES FOURNISSEURS				
Processus de vérification diligente des sous-traitants				
Nouveaux sous-traitants ayant fait l'objet d'une vérification diligente (nbre) ²⁶	12	2	13	DJSI 1.7.5
Nouveaux sous-traitants sélectionnés selon des critères sociaux (%)	100	100	100	DJSI 1.7.5

²⁵ La couverture des données est liée à cinq sous-traitants spécialisés en produits finis en Haïti.
²⁶ Les sous-traitants comprennent tous les entrepreneurs en couture de Gildan, ainsi que tous les fournisseurs de chaussettes tiers. Ils sont qualifiés de fournisseurs de niveau 1, c'est-à-dire les entités avec lesquelles nous entretenons des relations d'affaires directes.

VOLET SOCIAL (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Nouveaux sous-traitants incapables de démontrer une conformité adéquate à nos politiques, programmes ou normes (%)	42	0	54	
Sous-traitants importants (niveau 1) (nbre)	16	21	22	DJSI 1.7.5
Pourcentage des dépenses totales de fabrication auprès des sous-traitants importants (niveau 1) (%)	9	15	Non disponible	DJSI 1.7.5
Périmètre de conformité sociale				
Nombre total d'installations de sous-traitants couvertes par notre programme de conformité sociale (nbre)	45	46	44	DJSI 1.7.5, SASB CG-AA-000.A
Nombre total d'installations de sous-traitants entièrement dédiées à la production de Gildan (nbre)	9	9	Non disponible	DJSI 1.7.5
Audits de conformité sociale				
Nombre total d'audits dans les installations des sous-traitants et dans les installations gérées par Gildan (nbre)	65	58	76	
Nombre total d'installations gérées par Gildan qui ont fait l'objet d'un audit (nbre)	20	16	Non disponible	
Pourcentage d'audits effectués par notre équipe Conformité sociale dans les installations gérées par Gildan	35	69	Non disponible	
Pourcentage d'audits effectués par des vérificateurs tiers dans les installations gérées par Gildan	65	31	Non disponible	
Nombre total d'installations de sous-traitants qui ont fait l'objet d'un audit (nbre)	45	42	Non disponible	SASB CG-AA-430b.1/DJSI 1.7.6
Pourcentage d'audits réalisés par notre équipe de la Conformité sociale sur les sites des sous-traitants	38	29	Non disponible	
Pourcentage d'audits effectués par des vérificateurs tiers pour le compte de Gildan dans les installations des sous-traitants	62	71	Non disponible	
Installations de sous-traitants soumises à au moins un audit durant l'année (%)	100	91	73	
Achèvement des audits internes sur la conformité sociale prévus dans les installations des sous-traitants et dans les installations gérées par Gildan (%)	97	105	90	
Audits effectués par des sous-traitants en présence d'un représentant syndical (nbre)	0	0	Non disponible	FTI 4.2
Travailleurs interrogés hors site dans le cadre d'un audit (nbre)	0	0	Non disponible	FTI 4.2
Audits externes				
Audits effectués dans les installations gérées par Gildan par des vérificateurs externes, selon les directives de la Fair Labor Association, de Better Work et de Worldwide Responsible Accredited Production, ainsi que par des clients (nbre)	36	35	27	
Cas de non-conformité dans les installations gérées par Gildan				
Total des cas de non-conformité (nbre)	87	99	175	
Santé et sécurité (nbre)	70	88	112	
Environnement (nbre)	0	0	Non disponible	
Documents et inspection (nbre)	4	4	12	
Processus de règlement des griefs (nbre)	0	1	5	

VOLET SOCIAL (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Heures de travail et heures supplémentaires (nbre)	10	1	15	
Discrimination (nbre)	0	1	0	
Liberté d'association et négociation collective (nbre)	0	0	0	
Relation d'emploi (nbre)	1	4	Non disponible	
Travail forcé (nbre)	2	0	0	
Autres (nbre)	0	0	31	
Cas de non-conformité dans les installations des sous-traitants				
Total des cas de non-conformité (nbre)	253	225	422	
Santé et sécurité (nbre)	158	149	271	
Environnement (nbre)	6	8	Non disponible	
Documents et inspection (nbre)	31	21	35	
Processus de règlement des griefs (nbre)	3	1	9	
Heures de travail et heures supplémentaires (nbre)	31	25	33	
Relation d'emploi (nbre)	13	10	23	
Travail des enfants (nbre)	0	0	Non disponible	
Travail forcé (nbre)	1	2	Non disponible	
Liberté d'association et négociation collective (nbre)	0	0	Non disponible	
Harcèlement et abus (nbre)	0	1	Non disponible	
Rémunération et avantages sociaux (nbre)	9	5	20	
Discrimination (nbre)	1	2	1	
Autres (nbre)	0	0	30	
Gravité des cas de non-conformité				
Cas de non-conformité dans les installations gérées par Gildan	87	99	175	
Mineurs et modérés (nbre)	87	92	163	
Majeurs (nbre)	0	7	12	
Cas de non-conformité dans les installations des sous-traitants	253	225	422	
Mineurs et modérés (nbre)	226	210	398	

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Majeurs (nbre)	27	15	24	
Taux de non-conformité prioritaire pour les audits en vertu du code de conduite au travail des fournisseurs (%)	60 ²⁷	36	55 ²⁸	SASB CG-AA-430b.2
Sous-traitants dont le contrat a été résilié en raison d'incidents de non-conformité (nbre)	0	0	Non disponible	DJSI 1.7.6
Sous-traitants ayant des non-conformités majeures (nbre)	12	8	Non disponible	DJSI 1.7.6
Plans de mesures correctives (PMC) et programme de renforcement des capacités				
Sous-traitants qui ont un PMC pour traiter les cas de non-conformité (cas mineurs, modérés et majeurs) (nbre)	43	42	Non disponible	DJSI 1.7.6
Sous-traitants qui reçoivent de l'aide dans la mise en œuvre du PMC (nbre)	43	42	Non disponible	DJSI 1.7.6
Taux de mesures correctives pour les non-conformités prioritaires (constatations majeures) dans les installations des fournisseurs (%)	100	100	100	SASB CG-AA-430b.2
Fournisseurs participant aux programmes de renforcement des capacités (nbre)	4	23	Non disponible	
Conventions collectives et syndicats				
Employés visés par les conventions collectives (%)	54	52	46	DJSI 3.1.7, GRI 2-30
Sous-traitants qui ont des syndicats indépendants démocratiquement élus (nbre)	4	6	Non disponible	FTI 5.1
Processus de vérification diligente des fournisseurs				
Évaluations de vérification diligente des fournisseurs effectuées (nouvelles évaluations et renouvellements) (nbre)	153	205	Non disponible	
Fournisseurs potentiels avec lesquels nous n'avons pas fait affaire en raison d'une vérification diligente insatisfaisante (nbre)	7	14	Non disponible	
AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS				
Avantages sociaux pour les employés				
Repas (M\$)	6,2	6,4	7,9	
Transport (M\$)	6,2	6,9	7,6	
Investissement dans la formation des travailleurs				
Nombre total d'heures de formation offertes par l'organisation aux employés (M)	3,97	2,54	2,01	
Dépenses moyennes par employé à temps plein (ETP) en formation et perfectionnement (\$/ETP)	24	32	35	DJSI 3.3.1, GRI 404-1
Heures moyennes par ETP de formation et de perfectionnement (nbre)	80	60	40	DJSI 3.3.1
Évaluation du rendement				
Nombre total d'employés qui ont reçu une évaluation du rendement au cours de l'année de déclaration (nbre)	17 753	14 466	16 639	GRI 404-3

²⁷ L'augmentation en 2024 est principalement attribuable à un plus grand nombre d'audits de fournisseurs effectués, y compris des installations auditées pour la première fois. Les premiers audits font généralement ressortir un plus grand nombre de cas que ceux qui sont effectués dans des installations qui ont déjà fait l'objet d'un audit.

²⁸ Notre valeur pour 2022 a été mise à jour pour tenir compte d'un changement dans notre méthode de calcul. Conformément à la norme du SASB en matière de vêtements, d'accessoires et de chaussures, le taux de non-conformité prioritaire est calculé en divisant le nombre de non-conformités prioritaires identifiées dans la chaîne d'approvisionnement par le nombre total d'installations auditées.

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Formation des travailleurs sur les droits de la personne				
Code de conduite (nbre d'heures)	25 158	17 676	32 321	GRI 2-24
Code d'éthique (nbre d'heures)	22 208	16 752	34 984	GRI 2-24
Mécanismes de règlement des griefs (nbre d'heures)	18 964	18 235	31 258	GRI 2-24
Développement humain (nbre d'heures)	35 881	38 030	43 512	GRI 2-24
Personnel chargé de la sécurité ayant reçu une formation sur les politiques et les procédures relatives aux droits de la personne (nbre d'employés/% d'employés)	752/100	761/100	763/100	GRI 410-1
Avantages financiers				
Total des salaires et avantages sociaux à court terme (M\$)	561,7	583,8	631,6	
REPRÉSENTATION DES GENRES AU SEIN DE L'EFFECTIF				
Nombre total d'employés (nbre)	49 470	42 552	50 322	GRI 2-7
Représentation totale des genres dans l'effectif (% d'hommes/% de femmes)	57/43	57/43	55/45	DJSI 3.1.4, GRI 405-1
Employées aux États-Unis (seulement) (%)	40	40	39	DJSI 3.1.4, GRI 405-1
Employés à temps plein permanents dans toutes les régions (nbre d'hommes/nbre de femmes)	28 076/21 284	24 084/18 335	27 889/22 341	GRI 2-7
Asie (nbre d'hommes/nbre de femmes)	6 190/4 007	3 966/2 823	3 072/2 632	GRI 2-7
Caraïbes (nbre d'hommes/nbre de femmes)	2 709/2 247	2 735/2 358	2 680/2 260	GRI 2-7
Amérique centrale (nbre d'hommes/nbre de femmes)	17 481/13 845	15 751/12 023	20 243/16 201	GRI 2-7
Amérique du Nord (nbre d'hommes/nbre de femmes)	1 696/1 186	1 632/1 131	1 894/1 248	GRI 2-7
Employés à temps partiel permanents dans toutes les régions (nbre d'hommes/nbre de femmes)	25/7	20/2	21/5	GRI 2-7
Asie (nbre d'hommes/nbre de femmes)	0/3	0/1	0/1	GRI 2-7
Caraïbes (nbre d'hommes/nbre de femmes)	0/0	0/0	0/0	GRI 2-7
Amérique centrale (nbre d'hommes/nbre de femmes)	0/0	0/0	0/0	GRI 2-7
Amérique du Nord (nbre d'hommes/nbre de femmes)	25/4	20/1	21/4	GRI 2-7
Employés temporaires à temps plein dans toutes les régions (nbre d'hommes/nbre de femmes)	49/25	72/34	41/51	GRI 2-7
Asie (nbre d'hommes/nbre de femmes)	3/1	1/1	1/3	GRI 2-7
Caraïbes (nbre d'hommes/nbre de femmes)	1/7	8/5	5/11	GRI 2-7
Amérique centrale (nbre d'hommes/nbre de femmes)	41/15	62/28	33/31	GRI 2-7
Amérique du Nord (nbre d'hommes/nbre de femmes)	4/3	1/0	2/6	GRI 2-7

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Employés temporaires à temps partiel dans toutes les régions (nbre d'hommes/nbre de femmes)	1/1	1/4	2/5	GRI 2-7
Asie (nbre d'hommes/nbre de femmes)	0/1	0/2	0/1	GRI 2-7
Caraïbes (nbre d'hommes/nbre de femmes)	0/0	0/0	0/0	GRI 2-7
Amérique centrale (nbre d'hommes/nbre de femmes)	0/0	0/0	0/0	GRI 2-7
Amérique du Nord (nbre d'hommes/nbre de femmes)	1/0	1/2	2/4	GRI 2-7
Types d'employés				
Gestionnaires (nbre) ²⁹	673	667	666	
Postes de direction (% d'hommes/% de femmes) ²⁹	62/38	61/39	61/39	DJSI 3.1.4, GRI 405-1
Gestionnaires locaux (%)	72	84	83	
Postes de direction générateurs de revenus (p. ex. ventes) (% d'hommes/% de femmes)	67/32	68/32	68/32	DJSI 3.1.4, GRI 405-1
Postes liés aux STIM (% d'hommes/% de femmes)	65/35 ³⁰	80/20	80/20	DJSI 3.1.4, GRI 405-1
Effectif des technologies de l'information (TI) (% d'hommes/% de femmes)	77/23	77/23	76/24	DJSI 3.1.4, GRI 405-1
Postes en recherche et développement (% d'hommes/% de femmes)	57/43	60/40	56/44	DJSI 3.1.4, GRI 405-1
Employés de la production et de la distribution (% d'hommes/% de femmes)	48/52	48/52	48/52	DJSI 3.1.4, GRI 405-1
Postes de cadres supérieurs (maximum de deux niveaux sous le PDG) (% d'hommes/% de femmes) ³¹	73/27	71/29	77/23	DJSI 3.1.4, GRI 405-1
Femmes composant le groupe collectif d'employés de niveau direction et supérieur (% de femmes)	32,3 	34,3	30	
Postes de haute direction (maximum de deux niveaux sous le PDG) (nbre de femmes)				
Moins de 30 ans (nbre)	0	0	0	GRI 405-1
De 30 à 50 ans (nbre)	5	7	5	GRI 405-1
Plus de 50 ans (nbre)	8	8	8	GRI 405-1
Postes de direction de premier niveau (nbre de femme)				
Moins de 30 ans (nbre)	3	8	9	GRI 405-1
De 30 à 50 ans (nbre)	162	189	198	GRI 405-1
Plus de 50 ans (nbre)	29	45	41	GRI 405-1

²⁹ Comprend les postes de direction de premier niveau, intermédiaires et supérieurs.
³⁰ Variation de 2023 à 2024 attribuable à la reclassification des titres de poste.
³¹ Comprend les vice-présidents principaux et les vice-présidents.

VOLET SOCIAL (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
EFFECTIF PAR GROUPE D'ÂGE				
Main-d'œuvre mondiale				
Moins de 30 ans (%)	52	50	53	GRI 405-1
De 30 à 50 ans (%)	44	46	44	GRI 405-1
Plus de 50 ans (%)	4	4	4	GRI 405-1
Asie				
Moins de 30 ans (%)	55	47	45	GRI 405-1
De 30 à 50 ans (%)	44	52	53	GRI 405-1
Plus de 50 ans (%)	1	1	1	GRI 405-1
Caraïbes				
Moins de 30 ans (%)	43	46	45	GRI 405-1
De 30 à 50 ans (%)	52	50	51	GRI 405-1
Plus de 50 ans (%)	5	4	4	GRI 405-1
Amérique centrale				
Moins de 30 ans (%)	55	55	57	GRI 405-1
De 30 à 50 ans (%)	43	44	41	GRI 405-1
Plus de 50 ans (%)	2	2	1	GRI 405-1
Amérique du Nord				
Moins de 30 ans (%)	20	18	20	GRI 405-1
De 30 à 50 ans (%)	46	47	45	GRI 405-1
Plus de 50 ans (%)	34	35	35	GRI 405-1
RACE/ORIGINE ETHNIQUE				
Nombre total d'employés américains qui s'identifient comme appartenant à un groupe racial ou ethnique sous-représenté (%)	57	54	54	DJSI 3.1.5, GRI 405-1
Nombre total d'employées américaines qui s'identifient comme appartenant à un groupe racial ou ethnique sous-représenté (%)	23	22	21	DJSI 3.1.5, GRI 405-1
Asiatique (%)	5	5	6	DJSI 3.1.5, GRI 405-1
Noir ou afro-américain (%)	32	31	29	DJSI 3.1.5, GRI 405-1
Hispanique ou latino-américain (%)	20	18	16	DJSI 3.1.5, GRI 405-1

VOLET SOCIAL (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Blanc (%)	40	44	46	DJSI 3.1.5, GRI 405-1
Autochtone (%)	0	1	0	DJSI 3.1.5, GRI 405-1
Non précisé (%)	3	2	2	DJSI 3.1.5, GRI 405-1
NOUVEAUX EMPLOYÉS EMBAUCHÉS				
Nombre total de nouveaux employés embauchés à l'échelle mondiale (nbre)	19 522 ³²	9 851	16 399	DJSI 3.4.1, GRI 401-1
Représentation selon le genre des nouveaux employés embauchés (% d'hommes/% de femmes)	58/42	59/41	58/42	GRI 401-1
Nombre total de nouveaux employés embauchés (% de l'effectif)	39	23	33	GRI 401-1
Postes ouverts comblés par des candidats internes (%)	35	30	20	DJSI 3.4.1
Asie				
Moins de 30 ans (% d'hommes/% de femmes)	15/9	10/5	4/4	DJSI 3.4.1
De 30 à 50 ans (% d'hommes/% de femmes)	4/3	5/2	2/1	DJSI 3.4.1
Plus de 50 ans (% d'hommes/% de femmes)	0/0	0/0	0/0	DJSI 3.4.1
Total (% d'hommes/% de femmes)	18/12	15/7	6/5	DJSI 3.4.1
Caraïbes				
Moins de 30 ans (% d'hommes/% de femmes)	4/3	8/8	5/4	DJSI 3.4.1
De 30 à 50 ans (% d'hommes/% de femmes)	1/1	2/3	1/2	DJSI 3.4.1
Plus de 50 ans (% d'hommes/% de femmes)	0/0	0/0	0/0	DJSI 3.4.1
Total (% d'hommes/% de femmes)	5/5	11/11	6/6	DJSI 3.4.1
Amérique centrale				
Moins de 30 ans (% d'hommes/% de femmes)	24/18	19/13	32/21	DJSI 3.4.1
De 30 à 50 ans (% d'hommes/% de femmes)	6/6	5/4	5/4	DJSI 3.4.1
Plus de 50 ans (% d'hommes/% de femmes)	0/0	0/0	0/0	DJSI 3.4.1
Total (% d'hommes/% de femmes)	29/24	24/17	37/25	DJSI 3.4.1
Amérique du Nord				
Moins de 30 ans (% d'hommes/% de femmes)	2/1	4/3	4/2	DJSI 3.4.1
De 30 à 50 ans (% d'hommes/% de femmes)	2/1	4/3	3/2	DJSI 3.4.1
Plus de 50 ans (% d'hommes/% de femmes)	1/0	1/1	1/1	DJSI 3.4.1

³² Hausse par rapport à 2023 en raison de l'augmentation de la production au Bangladesh et en Amérique centrale.

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Total (% d'hommes/% de femmes)	5/3	10/6	8/5	DJSI 3.4.1
CONGÉ PARENTAL				
Employés ayant droit à un congé parental (nbre d'hommes/nbre de femmes)	17 480/21 296	13 431/18 104	14 696/22 443	GRI 401-3
Employés qui ont pris un congé parental (nbre d'hommes/nbre de femmes)	667/1 003	517/1 252	551/1 680	GRI 401-3
Congé parental : taux de maintien en poste des employés				
Employés qui sont retournés au travail après leur congé parental au cours de la période de déclaration (nbre d'hommes/nbre de femmes)	681/924	512/1 093	171/312	GRI 401-3
Employés qui devaient retourner au travail après leur congé parental au cours de l'année de déclaration (nbre)	682/1 026	516/1 252	Non disponible	GRI 401-3
Taux de retour au travail (% d'hommes/% de femmes)	100/90	99/87	100/98	GRI 401-3
ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS ³³				
Pourcentage d'employés du réseau qui ressentent un engagement (%)	Non disponible	70	Non disponible	DJSI 3.4.6
Pourcentage d'employés du réseau qui ont répondu au sondage (%)	Non disponible	82	Non disponible	DJSI 3.4.6
Pourcentage d'employés à taux horaire qui ressentent un engagement (%)	81	83	Non disponible	
Pourcentage d'employés à taux horaire qui ont répondu au sondage (%)	95	92	Non disponible	
RATIO SALARIAL MENSUEL MOYEN DES FEMMES PAR RAPPORT AUX HOMMES (ÉCHELLE MONDIALE)				
Niveau de la direction : salaire de base seulement (%)	0	0	0	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau de la direction : salaire de base + autres primes en espèces (%)	0	0	0	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau de gestion : salaire de base seulement (%)	93	94	87	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau de gestion : salaire de base + autres primes en espèces (%)	93	93	87	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau autre que de gestion : salaire de base seulement (%)	139	152	97	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Ratio salarial mensuel moyen des femmes par rapport aux hommes (Bangladesh)				
Niveau de gestion : salaire de base seulement (%)	100	116	81	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau de gestion : salaire de base + autres primes en espèces (%)	96	116	79	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau autre que de gestion : salaire de base seulement (%)	75	70	61	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Ratio salarial mensuel moyen des femmes par rapport aux hommes (République dominicaine)				
Niveau de gestion : salaire de base seulement (%)	89	83	91	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau de gestion : salaire de base + autres primes en espèces (%)	88	82	91	DJSI 3.6.1, GRI 405-2

³³ Nos sondages sur l'engagement et l'inclusion à l'échelle mondiale sont effectués deux fois par année (échelonnement du sondage pour les employés à taux horaire et de celui pour les employés du réseau). En 2024, nous avons sondé un échantillon d'employés à taux horaire, hors Bangladesh. Notre prochain sondage pour les employés du réseau est prévu en 2025.

VOLET SOCIAL (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Niveau autre que de gestion : salaire de base seulement (%)	94	123	134	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Ratio salarial mensuel moyen des femmes par rapport aux hommes (Honduras)				
Niveau de gestion : salaire de base seulement (%)	82	85	81	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau de gestion : salaire de base + autres primes en espèces (%)	81	85	80	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau autre que de gestion : salaire de base seulement (%)	97	97	119	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Ratio salarial mensuel moyen des femmes par rapport aux hommes (Nicaragua)				
Niveau de gestion : salaire de base seulement (%)	64	68	64	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau de gestion : salaire de base + autres primes en espèces (%)	62	66	58	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau autre que de gestion : salaire de base seulement (%)	93	94	105	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Ratio salarial mensuel moyen des femmes par rapport aux hommes (États-Unis)				
Niveau de gestion : salaire de base seulement (%)	89	87	84	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau de gestion : salaire de base + autres primes en espèces (%)	89	86	81	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
Niveau autre que de gestion : salaire de base seulement (%)	91	91	88	DJSI 3.6.1, GRI 405-2
ROULEMENT DU PERSONNEL				
Taux de roulement volontaire (%)	19	21	21	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
Taux total de roulement du personnel (%)	26	41	26	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
Taux mondial de roulement des femmes (%)	25	43	Non disponible	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
Taux mondial de roulement des hommes (%)	26	40	Non disponible	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
Asie				
Moins de 30 ans (%)	35	19	35	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
De 30 à 50 ans (%)	17	12	16	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
Plus de 50 ans (%)	17	10	8	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
Caraïbes				
Moins de 30 ans (%)	61	53	45	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
De 30 à 50 ans (%)	28	29	22	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
Plus de 50 ans (%)	11	15	0	DJSI 3.4.5, GRI 401-1

VOLET SOCIAL (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Amérique centrale				
Moins de 30 ans (%)	27	48	29	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
De 30 à 50 ans (%)	16	42	15	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
Plus de 50 ans (%)	7	33	6	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
Amérique du Nord				
Moins de 30 ans (%)	79	155	138	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
De 30 à 50 ans (%)	43	58	50	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
Plus de 50 ans (%)	23	39	26	DJSI 3.4.5, GRI 401-1
Roulement du personnel par niveau de direction				
Direction de premier niveau (%)	11	16	12	DJSI 3.4.5
Cadres intermédiaires (%)	13	14	6	DJSI 3.4.5
Haute direction (%)	15	17	2	DJSI 3.4.5
GESTION DE LA RELATION CLIENT				
Mesure de la satisfaction de la clientèle (échelle de 1 à 5)	4,11	4,21	4,55	DJSI 3.6.2
Pourcentage de clients couverts (%)	57	68	71	DJSI 3.6.2
Pourcentage du nombre total de clients utilisant nos solutions de services en ligne ou notre plateforme de vente (%)	80	45	83	DJSI 3.6.2
Pourcentage des revenus générés en ligne (p. ex. ventes directes, publicité, etc.) (%)	88	89	97	DJSI 3.6.2
INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE				
Investissement communautaire global (dépenses/\$) ³⁴	1,5	0,9	0,5	
Total des dons en matériel (\$)	0,8	0,6	0,5	
Coûts de gestion (\$)	0,4	0,3 ³⁵	Non disponible	
Total des dons en espèces et en matériel (M\$)	2,8 ³⁶ ★	1,9 ★	1,1	
Ratio de l'investissement communautaire sur le bénéfice avant impôt (%)	0,47 ★	0,40 ★	0,19	
Nombre total d'heures de bénévolat (nbre)	38 918	36 126	12 947	

³⁴ Comprend les dons en espèces et la valeur financière des heures de bénévolat pendant les heures de travail.

³⁵ Pour 2023, nous incluons les coûts de gestion de 309 965 \$ dans notre méthode de calcul.

³⁶ Comprend les coûts de gestion.

GOUVERNANCE

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
STATISTIQUES DU CONSEIL				
Mandat des administrateurs				
Moins de 5 ans (nbre)	7	7	6	DJSI 1.2.7
De 6 à 10 ans (nbre)	0	3	3	DJSI 1.2.7
Plus de 10 ans (nbre)	1	1	1	DJSI 1.2.7
Durée d'emploi (nbre moyen)	5,7 ³⁷	7,7	8,4	DJSI 1.2.7
Diversité de genre parmi les administrateurs				
Conseil d'administration (% d'hommes/% de femmes)	75/25	64/36	70/30	GRI 405-1, DJSI 1.2.5
Comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale (% d'hommes/% de femmes)	75/25	50/50	50/50	DJSI 1.2.5
Comité d'audit et des finances (% d'hommes/% de femmes)	75/25	67/33	83/17	DJSI 1.2.5
Comité de la rémunération et des ressources humaines (% d'hommes/% de femmes)	50/50	50/50	67/33	DJSI 1.2.5
Cadres supérieurs (% d'hommes/% de femmes)	100/0	100/0	100/0	DJSI 1.2.5
Diversité d'âge parmi les administrateurs				
Conseil d'administration				
Moins de 30 ans (%)	0	0	0	GRI 405-1
De 30 à 50 ans (%)	25	0	0	GRI 405-1
Plus de 50 ans (%)	75	100	100	GRI 405-1
Comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale				
Moins de 30 ans (%)	0	0	0	GRI 405-1
De 30 à 50 ans (%)	50	0	0	GRI 405-1
Plus de 50 ans (%)	50	100	100	GRI 405-1
Comité d'audit et des finances				
Moins de 30 ans (%)	0	0	0	GRI 405-1
De 30 à 50 ans (%)	25	0	0	GRI 405-1
Plus de 50 ans (%)	75	100	100	GRI 405-1

³⁷ Glenn J. Chamandy est l'un des fondateurs de Gildan. La durée moyenne du mandat des membres du conseil d'administration est de [5,7] ans, ce qui tient compte du mandat de M. Chamandy au conseil du 1^{er} mai 1984 au 10 décembre 2023 et depuis sa nouvelle nomination en mai 2024.

GOUVERNANCE (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
Comité de rémunération et des ressources humaines				
Moins de 30 ans (%)	0	0	0	GRI 405-1
De 30 à 50 ans (%)	25	0	0	GRI 405-1
Plus de 50 ans (%)	75	100	100	GRI 405-1
Emplacement géographique				
Canada (nbre)	4	6	5	
États-Unis (nbre)	4	4	4	
Autres (nbre)	0	1	1	
Structure du conseil				
Administrateurs indépendants (nbre)	7	10	9	DJSI 1.2.1
Efficacité du conseil				
Participation aux réunions du conseil (% moyen)	98	98	100	DJSI 1.2.6
Minimum de présence requis pour tous les membres (%)	75	75	75	DJSI 1.2.6
Nombre maximum de mandats pour les administrateurs non exécutifs/indépendants (nbre)	3	3	3	DJSI 1.2.6
Expérience du conseil				
Membres indépendants ou non exécutifs ayant de l'expérience dans l'industrie (exclut les cadres supérieurs) (nbre)	4	8	4	DJSI 1.2.8
Actionnariat				
Actions détenues par le chef de la direction (indiqué comme multiple du salaire de base) (nbre)	54,3	Non disponible	90,7	DJSI 1.2.11
Actionnariat moyen des autres membres du comité de direction (indiqué comme multiple du salaire de base)	26,1	12	10,4	DJSI 1.2.11
Propriété gouvernementale totale (%)	0	0	0	DJSI 1.2.11
Ratio de rémunération entre le PDG et les employés				
Rémunération annuelle totale du PDG (M\$)	26,4 ³⁸	10,2	9,7	DJSI 1.2.15
Rémunération annuelle moyenne de tous les employés, à l'exclusion du PDG	12 114	13 720	12 806	DJSI 1.2.15
Rémunération moyenne des employés et rémunération annuelle totale du PDG (ratio)	2 182	746	759	DJSI 1.2.15

³⁸ Comprend une subvention de 13,1 millions de dollars au titre du régime incitatif ambitieux (RIA) spécial accordée en décembre 2024. Le RIA a une durée de quatre ans, mais il peut être prolongé d'une cinquième année. Il repose sur l'atteinte de seuils minimaux du cours de l'action, avec la possibilité d'obtenir un pourcentage d'acquisition des droits plus élevé et un paiement plus élevé à chaque seuil successif. Le RIA exige une appréciation importante du cours de l'action avant tout paiement, et est entièrement conditionnel. Sa mise en œuvre reflète les résultats des interactions avec les actionnaires et de la rétroaction reçue de ceux-ci. Pour en savoir plus, consultez la [circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024](#).

GOUVERNANCE (SUITE)

INDICATEUR	2024	2023	2022	RÉFÉRENCE
ÉTHIQUE				
Statistiques sur l'éthique et la lutte contre la corruption				
Appels à la ligne d'assistance en matière d'éthique et de conformité (nbre)	31	37	28	
Infractions à la Politique en matière de lutte contre la corruption et programme de conformité signalées (nbre)	0	0	1	DJSI 1.5.5, GRI 205-3
Employés congédiés ou sanctionnés pour une infraction à la Politique en matière de lutte contre la corruption et programme de conformité (nbre)	0	0	0	GRI 205-3
Contrats de partenaires commerciaux résiliés ou non renouvelés en raison d'infractions à la Politique en matière de lutte contre la corruption et programme de conformité (nbre)	0	0	5	GRI 205-3
Infractions d'employés liées au blanchiment d'argent qui ont été signalées	0	0	0	
Infractions d'employés liées aux transactions d'initiés qui ont été signalées	0	0	0	
Griefs reçus au moyen de boîtes à suggestions ou d'autres moyens locaux (nbre)	3 372	3 110	3 229	
Griefs résolus (nbre)	3 167	3 040	3 211	
Griefs en suspens (nbre)	205	70	18	
Actions en justice				
Poursuites en instance ou terminées concernant des comportements anticoncurrentiels et des violations des lois antitrust et monopolistiques auxquelles l'organisation a été identifiée comme participante (nbre)	0	0	0	GRI 206-1
Nombre total de cas importants de non-respect des lois et règlements (nbre)	0	0	Non disponible	GRI 2-27
Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et/ou aux codes volontaires concernant l'information et les étiquettes des produits et services (nbre)	0	0	Non disponible	GRI 417-2
Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et/ou aux codes volontaires concernant les communications de mise en marché, y compris la publicité, la promotion et le parrainage (nbre)	0	0	Non disponible	GRI 417-3
Cybersécurité et confidentialité des données				
Nombre total d'atteintes à la sécurité de l'information (nbre)	0	0	Non disponible	DJSI 1.9.3
Nombre total de clients et d'employés concernés par les atteintes (nbre)	0	0	Non disponible	DJSI 1.9.3
Plaintes de cybersécurité reçues de parties externes et corroborées par l'organisation (nbre)	0	0	0	GRI 418-1
Plaintes d'organismes de réglementation (nbre)	0	0	0	GRI 418-1
Plaintes fondées reçues relatives à des violations de la vie privée de clients et à des pertes des données de clients (nbre)	0	0	0	GRI 418-1
Influence sur les politiques				
Lobbying, représentation des intérêts ou activités semblables (M\$)	0,21	0,10	0,16	DJSI 1.6.1
Total des contributions et autres dépenses liées aux politiques publiques (M\$)	0,62	0,62	0,32	DJSI 1.6.1